

Fabrication de la palette Europe EPAL

La fabrication de palettes Europe EPAL est uniquement autorisée aux titulaires d'une licence EPAL en cours de validité.

Le jour de la visite initiale, le matériel et les documents énumérés ci-dessous devront obligatoirement être à disposition :

- au moins un poste de réparation aménagé
- divers outils (scies, etc.)
- des matériaux de réparation aux bonnes dimensions
- un exemplaire de la Réglementation Technique de l'EPAL
- un pistolet cloueur pneumatique pour les pointes de fixation de 90 mm **autorisées par l'EPAL**
- un pistolet cloueur pneumatique pour les pointes de fixation de 40mm **autorisées par l'EPAL**
- un hygromètre
- 40 palettes Europe EPAL réparées par vos soins à titre d'échantillons
- un pied à coulisse numérique de 150 mm

ou :

- un gabarit calibré (min. – max.) pour l'épaisseur des planches
- un gabarit calibré (min. – max.) pour la largeur des planches
- Confirmation de la commande de clous de marquage de la réparation auprès d'un fournisseur agréé par EPAL International

ATTENTION :

La livraison des clous de marquage de la réparation peut prendre plusieurs semaines. Nous recommandons donc de commander les clous de marquage de la réparation immédiatement après le l'envoi de la demande d'octroi de licence.

Il est interdit de réparer des palettes Europe EPAL en l'absence de clous de marquage de la réparation.

La licence de réparation EPAL est octroyée après réception de la confirmation de commande des clous de marquage de la réparation.



